

Chers collègues,

Vous avez reçu fin décembre la subvention du Conseil Général ainsi qu'une lettre de Philippe HIVERNAUD vous informant de l'ouverture d'un compte bancaire à la Société Générale pour le district Lycées/LP. Ce compte sera alimenté par les versements des crédits d'animation (venant de l'UNSS Régionale) et la subvention du CG des Landes.

Ce compte devant être géré par les coordonnateurs de districts des Lycées et LP.

Il avait été décidé à la réunion des coordonnateurs d' AS à Soustons :

- que la trésorerie resterait dévolu au Directeur adjoint UNSS tant que les comptes n'auront pas été mis à jour.
- Que la somme de 61,12 € provenant de l'UNSS Régionale serait reversée à chaque AS.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que le CG a annoncé une baisse générale du budget de 10% et par voie de conséquence celui de la direction « Education Culture et Sports » et du sport en particulier. Le sport n'étant pas une compétence dévolue aux CG et aux CR, il ne fait donc pas partie des compétences obligatoires des collectivités territoriales, même si depuis longtemps le CG des Landes a pris en compte cette ligne.

Les subventions que nous recevions du CG des Landes représentaient 63 000 € (collèges et Lycées), pour l'année 2009. L'année 2010, verra une proposition à la hauteur de 56 700 € .

Pour rassurer les collègues de Lycées et Lycées professionnels, la subvention qui nous était allouée sera maintenue et cela après d'après discussions. De 17 000 € en 2009 elle passera à 15 300 € pour 2010. MAIS JUSQU'A QUAND ???

Cette proposition sera faite à l'assemblée départementale qui votera son budget en mars 2010.

Cette nouvelle donne change nos objectifs. En effet, il avait été défini depuis une quinzaine d'années, que la subvention du CG était reversée selon deux critères :

- une part fixe, qui devait aider les AS en difficulté,
- et une part modulable selon le nb d'équipes engagées et le nb de km parcourus.

Aujourd'hui, il nous semble difficile d'envisager le maintien de cette part fixe. Les frais de transports étant en augmentation et les subventions revues à la baisse, il nous paraît important que la totalité de cette subvention revienne aux AS qui se déplacent le plus en participant aux différents championnats, et ce, dans un souci de solidarité.

Donc, s'il n'existe plus que la part modulable, cela impliquera :

1. Que la trésorerie de notre district soit autonome, au même titre que celui des collèges.
2. Que les subventions serviront intégralement aux déplacements et donc aux frais de transports qui sont de plus en plus chers.
3. Que chaque AS s'intègre dans un véritable projet de district. (Quelles compétitions seront indemnisées ? Combien de journées de sports co ? Quel calendrier ? Etc.)

Nous proposons en attendant de conserver le reliquat de la régionale(61,12€ par A.S.) pour pallier à un éventuel déficit sur les transports et anticiper ainsi la baisse des subventions du C.G.

- Tout au long de ce 1^{er} trimestre, Muriel et moi, même si nous avons fait quelques erreurs d'occupations de sites ou d'organisation de compétitions, notre fil conducteur a été de toujours regrouper au maximum les rencontres afin de limiter le nb de bus chaque mercredi. Pour le moment, je pense que nous ne sommes pas dans le « rouge ». Conscients des difficultés que vous avez pu rencontrer, nous allons essayer d'y remédier au 2^e trimestre.

- Le 8 janvier, je participerai au Conseil Régional de l'UNSS à Bordeaux, je vous demanderai de me faire remonter les questions si vous en avez. Evidemment, je compte bien aborder les sujets sur les CF de sports co annulés pour les Juniors/Seniors ainsi que le « sous classement » des J1 en cadet.

zubi@wanadoo.fr , ou tél perso : 06 88 21 43 86, ou mail de Philippe qui me fera passer dsd040@unss.org.

- Les 14 et 15 janvier, Muriel et moi allons participer à une réunion rassemblant tous les coordonnateurs de districts de l'Académie. Il sera bien évidemment très intéressant de confronter nos expériences avec les collègues des différents départements.

A chacun,

Nous souhaitons que cette année soit porteuse de multiples satisfactions pour chacun et pour tous, et qu'elle soit emplie de ces petits bonheurs qui font le sel de la vie, dont ceux que l'on ressent à partager avec autrui les espérances, les actions et les projets.
Et que souffle un vent de révolte!

Muriel LAFFARGUE et Jean-François ZUBILLAGA